

# Réunion du Conseil Municipal

## du 18 mars 2015

Le Conseil Municipal s'est réuni le mercredi 18 mars 2015 à 17H30 sous la Présidence de Madame Cécile CREUZON, Maire.

### **ORDRE DU JOUR :**

1. Routes
2. Personnel
3. Lettre Mairie d'Evaux les Bains

Présents : MM. René BAILLOT, Yves DANCHAUD, Didier GIRAUD, Olivier NORE, Serge SAINTIGNY, Claude STEINER,  
Mmes Christine BOUSSAGEON, Sandra CHARRIERE, Cécile CREUZON, Catherine DHUME, Marie Thérèse PIERRON, Isabelle ROUSSILLAT, Marie Chantal SIMONNET.

Absents excusés : Mme Maria DUSSAT qui a donné procuration à Mme Cécile CREUZON et M. Claude TOURAND qui a donné procuration à M. Olivier NORE.

Secrétaire de séance : Mme Marie-Thérèse PIERRON.

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 24 février 2015 est approuvé à l'unanimité.

#### **1) Routes :**

Le Conseil Municipal a retenu quatre routes à faire en priorité cette année. Pour ce faire, quatre entreprises ont été contactées. Le Conseil Municipal a choisi, à l'unanimité, de confier ces travaux de voirie aux entreprises suivantes :

- Route du Chez VC n°20 = SARL PONZO pour 12 426.76 €H.T.
- La Ribière VC n°22 = S.I.V.O.M. pour 7 979.30 €H.T.
- Route du cimetière = COLAS pour 6 747.15 €H.T.
- Rue de la Couture = EUROVIA pour 48 888.52 €H.T.

#### **2) Personnel :**

Des employés ont demandé à bénéficier de l'I.A.T., « Indemnité d'Administration et de Technicité » qui est une prime facultative et modulée pour tenir compte de la manière de servir de l'agent dans l'exercice de ses fonctions.

Cette demande a été étudiée par la commission du personnel qui s'est réunie le 11 mars 2015.

Madame le Maire donne lecture de l'avis de la commission.

Le Conseil Municipal, après vote à bulletin secret, valide l'avis de la commission et refuse, à l'unanimité, d'accorder l'I.A.T.

#### **3) Lettre Mairie d'Evaux les Bains :**

Madame le Maire donne lecture du courrier de la Mairie d'Evaux les Bains qui demande une participation financière de 1 005.55 € à la commune de Chambon sur Voueize pour les frais de fonctionnement de l'école pour un enfant chambonnais qui fréquente l'école maternelle d'Evaux les Bains.

Il s'avère que six enfants domiciliés à Evaux les Bains fréquentent l'école publique de Chambon sur Voueize. Les frais de fonctionnement s'élèvent à 1 161.75 € par enfant. En conséquence, le Conseil Municipal pourrait facturer la somme de 6 970.50 € à Evaux les Bains mais les élus sont contre le principe de demander une participation financière aux communes de résidence ; les enfants des communes extérieures sont accueillis gratuitement à Chambon sur Voueize.

Un courrier sera envoyé en ce sens à la Mairie d'Evaux les Bains.

Frais de fonctionnement de l'école publique  
Année 2014

FUEL+EAU+ELECTRICITE	15 404.43 €
CONTRAT ENTRETIEN PHOTOCOPIEUR	625.74 €
FOURNITURES SCOLAIRES+GOUTERS DE NOEL	4 685.57 €
ENTRETIEN CHAUFFERIE	680.70 €
ASSURANCES	1 800.00 €
TELEPHONE	945.30 €
PRODUITS ENTRETIEN 4 534.13 E X 80%	3 627.30 €
EQUIPEMENT (panneaux d'affichage, filets de hand, ordinateurs, salle directrice)	1 166.14 €
PERSONNEL (cantine + entretien des locaux+vêtements de travail)	95 760.78 €
TRAJETS PISCINE+ SORTIES PEDAGOGIQUES	1 935.40 €
TOTAL	126 631.36 €

Nombre d'élèves à la rentrée scolaire 2014/2015 = 109

Coût moyen de scolarisation par élève 126 631.36 €: 109 = 1 161.75 €

La séance est levée à 18H30

Le Maire,

La Secrétaire de séance,

Cécile CREUZON

Marie-Thérèse PIERRON